# Les membres



L'association est composée de plusieurs catégories de membres/participants :

## Les membres fondateurs :

- Des entreprises dont l'activité ou le siège social se situe sur le périmètre territorialement concerné,
- Les EPCI et EPT territorialement concernés représentés par leur Président ou leur représentant,
- Les communes territorialement concernées dont l'intercommunalité est membre de l'Association représentées par leur Maire ou son représentant,
- Les communes territorialement concernées représentées par leur Maire ou son représentant,
- Les Associations territorialement concernées représentées par leur Président ou leur représentant,
- Les Départements territorialement concernés représentés par leur Président ou leur représentant,
- Des personnes physiques habitant ou travaillant dans le Grand Roissy et souhaitant adhérer et agir, à titre privé en faveur du territoire.

#### Les membres honoraires :

Sont ceux qui, au jour de la constitution de l'Association, ont rendu d'importants services à l'association et sont donc dispensés de cotisation. La liste sera mise à jour annuellement par le Bureau/Conseil d'Administration en fonction des importants services qui seront rendus à l'Association.

### Les membres adhérents :

Toute nouvelle adhésion (nouveau membre adhérent) sera validée par le Bureau de l'Association.

## Les autres participants :

Les Parlementaires, Services de l'Etat et Elus et Services régionaux concernés territorialement peuvent être conviés aux réunions de l'Association, sans disposer de droit de vote.

Liens utiles

Vous souhaitez adhérer ? Contactez nous